

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS



Quatorzième réunion ordinaire des Parties contractantes
à la Convention sur la protection du milieu marin et du littoral
de la Méditerranée et à ses Protocoles

Portoroz (Slovénie), 8-11 novembre 2005

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE ANNOTÉ

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE ANNOTÉ

Introduction

La Treizième réunion des Parties contractantes à la Convention pour la protection de la mer Méditerranée contre la pollution (Catane, 8-11 novembre 2003) a accepté l'offre obligeante du Gouvernement de la Slovénie d'accueillir la Quatorzième réunion ordinaire des Parties contractantes à Portoroz (Slovénie), du 8 au 11 novembre 2005.

Les annotations qui suivent à l'ordre du jour proposé ont été rédigées par le Secrétariat pour aider la réunion dans ses délibérations. La séance d'ouverture sera précédée à 9 heures, conformément à la pratique habituelle, par une réunion informelle des chefs de délégation.

Point 1 de l'ordre du jour: Ouverture de la réunion

Conformément au règlement intérieur des réunions et conférences des Parties contractantes, la réunion sera ouverte par le Président élu de la Treizième réunion ordinaire, M. Corrado Clini, le mardi 8 novembre 2005 à 10 heures, à l'hôtel "Morje", Obala 33, SI-6320 Portoroz, Slovénie (tel. :00386 (0)56923333, fax.: 00386 (0)56923180). Il est prévu que les autorités slovènes et le Directeur exécutif du PNUE, M. Klaus Töpfer, ou son représentant, s'adresseront également aux participants.

Point 2 de l'ordre du jour: Questions d'organisation

2.1 Élection du Bureau

Conformément au règlement intérieur, tel que modifié, la réunion élira parmi les représentants des Parties contractantes les membres de son Bureau, à savoir un Président, quatre Vice-Présidents et un Rapporteur. Il est rappelé que les réunions des Parties *"observent le principe d'une répartition géographique équitable"* (article 19 de la Convention). Aux termes de l'article III du mandat du Bureau des Parties contractantes, *"sur les six membres, un ou deux peuvent être immédiatement réélus pour un nouveau mandat afin d'assurer la continuité des travaux"*.

2.2 Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux

L'ordre du jour provisoire, établi par le Secrétariat en accord avec le Bureau des Parties contractantes et finalisé au cours de la réunion des points focaux du PAM, a été distribué sous la cote UNEP(DEC)/MED IG.16/1.

La réunion est invitée à examiner et à adopter l'ordre du jour proposé, avec l'emploi du temps figurant en annexe au présent document.

Un service d'interprétation simultanée anglais-arabe-espagnol-français sera assuré à toutes les séances plénières tout au long de la réunion.

2.3 Règlement intérieur

Le règlement intérieur adopté pour les réunions et conférences des Parties contractantes à la Convention pour la protection de la mer Méditerranée contre la pollution et à ses Protocoles, tel que modifié (UNEP/IG.43/6, Annexe XI), s'appliquera à la présente réunion.

2.4 Vérification des pouvoirs

Chaque Partie contractante sera représentée par un représentant accrédité, qui pourra être accompagné des suppléants ou conseillers qu'elle estimera nécessaires (article 18 du règlement intérieur). Les pouvoirs des représentants et les noms des suppléants et des conseillers devraient être communiqués au Directeur exécutif avant la séance d'ouverture de la réunion. Conformément à l'article 19 du règlement intérieur, le Bureau examinera les pouvoirs des représentants et fera rapport à la réunion.

Point 3 de l'ordre du jour: Adoption des recommandations et du budget-programme pour 2006-2007

Le Secrétariat présentera aux Parties contractantes les documents UNEP(DEC)/MED IG.16/5 "Recommandations pour 2006–2007" et UNEP(DEC)/MED IG.16/6 "Budget-programme pour 2006 – 2007", tels que révisés par la réunion des points focaux du PAM.

La réunion est invitée à entériner les recommandations qui ont été adoptées par la réunion des PFP et à examiner, en vue de son adoption finale, le projet de budget-programme pour 2006-2007.

La réunion est aussi appelée à examiner et à finaliser le projet de texte de la Déclaration de Portoroz.

Segment ministériel

Le segment ministériel de la réunion des Parties contractantes se tiendra le 9 novembre 2005, journée au cours de laquelle le débat sur les thèmes de l'ordre du jour s'engagera pour se poursuivre le lendemain, ainsi qu'il est proposé dans l'emploi du temps ci-joint.

Lors de la séance d'ouverture, le Ministre de l'environnement et de l'aménagement du territoire de la Slovénie, S.E. M. Janez Podobnik, le Directeur exécutif du PNUE, ou son représentant, ainsi que les autorités municipales, prononceront des allocutions de bienvenue.

En vue de rationaliser la session ministérielle, les Ministres qui comptent faire une déclaration liminaire de caractère général jugeront peut-être opportun de la faire en prenant la parole pour traiter de l'un des points de l'ordre du jour qui ont été proposés dans les documents de base en vue de faciliter les débats.

Point 4.1 de l'ordre du jour: Rapport sur l'environnement et le développement (RED)

Le Secrétariat fera une brève présentation du "Rapport Environnement et Développement".

Point 4.2 de l'ordre du jour: Orientation future du Plan d'action pour la Méditerranée

Le Secrétariat présentera le chapitre III du document UNEP(DEC)/MED IG.16/3 "Rapport du Coordonnateur pour la Quatorzième réunion des Parties contractantes".

Les Parties contractantes sont invitées à débattre de l'orientation future du PAM en vue de la réunion extraordinaire des points focaux du PAM sur l'évaluation externe du PAM.

Point 4.3 de l'ordre du jour: Stratégie méditerranéenne de développement durable

Le Secrétariat présentera le chapitre IV du document UNEP(DEC)/MED IG.16/3 "Rapport du Coordonnateur pour la Quatorzième réunion des Parties contractantes" ainsi que le document de travail UNEP(DEC)/MED IG.16/7.

Les Parties contractantes sont invitées à engager un débat général sur le projet de Stratégie méditerranéenne qui leur est proposé et à adopter ladite Stratégie.

Point 4.4 de l'ordre du jour: Les plans d'actions nationaux dans le cadre du Programme d'actions stratégiques visant à combattre la pollution due à des activités menées à terre (PAS MED)

Le Secrétariat présentera le chapitre V du document UNEP(DEC)/MED IG.16/3 "Rapport du Coordonnateur pour la Quatorzième réunion des Parties contractantes".

Les Parties contractantes sont invitées à débattre de l'approbation officielle des plans d'action nationaux et leur intégration dans les politiques nationales de développement.

Point 4.5 de l'ordre du jour: Préservation du phoque moine

Le Secrétariat présentera le chapitre VI du document UNEP(DEC)/MED IG.16/3 "Rapport du Coordonnateur pour la Quatorzième réunion des Parties contractantes".

Les Parties contractantes sont invitées à examiner cette question dans le cadre de la mise en œuvre du PAS BIO, adopté en 2003, ainsi que du Plan d'action pour la gestion du phoque moine. Elles sont aussi invitées à envisager la nécessité d'appliquer des mesures pour la conservation de l'espèce.

Point 4.6 de l'ordre du jour: Adoption de la Déclaration de Portoroz

Le Secrétariat présentera la Déclaration de Portoroz (document UNEP(DEC)/MED IG16/4), qui fixe quelques objectifs stratégiques pour l'adoption de la SMDD, la mise en œuvre des PAN, la préservation du phoque moine ainsi que l'orientation future du PAM.

Les Parties contractantes sont invitées à adopter la Déclaration de Portoroz.

Point 5 de l'ordre du jour: Date et lieu de la Quinzième réunion ordinaire des Parties contractantes en 2007

La réunion sera invitée à envisager les date et lieu de la Quinzième réunion ordinaire des Parties contractantes qui doit se tenir en 2007.

Point 6 de l'ordre du jour: Questions diverses

D'autres questions relatives au Plan d'action pour la Méditerranée, qui pourraient être portées à l'attention de la réunion par des participants ou par le Secrétariat, seront examinées au titre de ce point de l'ordre du jour.

Point 7 de l'ordre du jour : Adoption du rapport

Un projet de rapport de la réunion sera soumis aux participants pour adoption.

Point 8 de l'ordre du jour: Clôture de la réunion

Il est prévu que la clôture de la réunion sera prononcée par le Président le vendredi 11 novembre 2005 à 18 heures.

ANNEXE

EMPLOI DU TEMPS PROPOSÉ

PROGRAMME PROVISOIRE		
Date	Points de l'OdJ	Documents
Mardi 8 novembre 2005		
10 h – 11h	Point 1 de l'OdJ Ouverture de la réunion Point 2 de l'OdJ Organisation des travaux a) Règlement intérieur b) Élection du Bureau c) Adoption de l'ordre du jour d) Vérification des pouvoirs	<u>Documents de travail</u> UNEP(DEC)/MED IG.16/1 UNEP(DEC)/MED IG.16/2
	Pause café	
11h30 – 13h	Point 3 de l'OdJ Adoption des recommandations et du budget-programme pour 2006 – 2007	<u>Documents de travail</u> UNEP(DEC)/MED IG.16/5 UNEP(DEC)/MED IG.16/6 UNEP(DEC)/MED IG.16/8 UNEP(DEC)/MED IG.16/9 UNEP(DEC)/MED IG.16/10 UNEP(DEC)/MED IG.16/11
	Pause déjeuner	
14h30 – 16h	Point 3 de l'OdJ - suite Adoption des recommandations et du budget-programme pour 2006 – 2007	<u>Documents de travail</u> UNEP(DEC)/MED IG.16/5 UNEP(DEC)/MED IG.16/6 UNEP(DEC)/MED IG.16/8 UNEP(DEC)/MED IG.16/9 UNEP(DEC)/MED IG.16/10 UNEP(DEC)/MED IG.16/11
	Pause café	
16h30 – 18h	Point 3 de l'OdJ - suite Adoption des recommandations et du budget-programme pour 2006 – 2007	<u>Documents de travail</u> UNEP(DEC)/MED IG.16/5 UNEP(DEC)/MED IG.16/6 UNEP(DEC)/MED IG.16/8 UNEP(DEC)/MED IG.16/9 UNEP(DEC)/MED IG.16/10 UNEP(DEC)/MED IG.16/11
Mercredi 9 novembre 2005		
9h – 10h	Cérémonie d'ouverture officielle du segment ministériel	
10h – 10h15	Point 4 de l'OdJ 4.1 Rapport Environnement et Développement	<u>Documents de travail</u> UNEP(DEC)/MED IG.16/3 UNEP(DEC)/MED IG.16 Inf.4
10h15-11h	4.2 Orientation future du PAM	

	Pause café	
11h30 – 13h	Point 4 de l'OdJ - suite: 4.2 Orientation future du PAM	<u>Documents de travail</u> UNEP(DEC)/MED IG.16/3 UNEP(DEC)/MED IG.16/Inf.4
	Pause déjeuner	
14h30 – 16h	Point 4 de l'OdJ – suite 4.3 SMDD	<u>Documents de travail</u> UNEP(DEC)/MED IG.16/3 UNEP(DEC)/MED IG.16/7
	Pause café	
16h30 – 18h	Point 4.3 de l'OdJ - suite 4.3 SMDD	<u>Documents de travail</u> UNEP(DEC)/MED IG.16/3 UNEP(DEC)/MED IG.16/7
Jeudi 10 novembre 2005		
9h – 11h	Point 4 de l'OdJ – suite 4.4 Mise en œuvre des PAN dans le cadre du PAS MED	<u>Documents de travail</u> UNEP(DEC)/MED IG.16/3
	Pause café	
11h30 – 13h	Point 4 de l'OdJ – suite 4.5 Préservation du phoque moine	<u>Documents de travail</u> UNEP(DEC)/MED IG.16/3 UNEP(DEC)/MED IG.16/Inf.7
	Pause déjeuner	
14h30 – 16h	Point 4.6 de l'OdJ Adoption de la Déclaration de Portoroz	<u>Documents de travail</u> UNEP(DEC)/MED IG.16/4
	Pause café	
16h30 – 18h	Point 5 de l'OdJ Date et lieu de la Quinzième réunion ordinaire des Parties contractantes en 2007	
Vendredi 11 novembre 2005		
9h – 15h	Pas de séance (préparation par le Secrétariat du projet de rapport de la réunion)	
	Pause café	
15h – 18h	Points de l'OdJ 6. Questions diverses 7. Adoption du rapport 8. Clôture de la réunion	